Marnes

Juillet 2017

BULLETIN MUNICIPAL N°25

Sommaire

VIE MUNICIPALE

- Le mot du maire 2
- Etat-civil 3
- Agenda 3
- Budget 4
- R.P.I. 4
- Tour du Poitou-Charentes 5
- Agents communaux 6
- Demande de carte d'identité 6
- Visite des élus thouarsais 6

ENVIRONNEMENT

- Inventaire zones humides 7
- Commission hydraulique 7
- A la rencontre des oiseaux 8

VIE ASSOCIATIVE

- La Divine Marnoise 9
- ACPG - CATM 10-11
- Comité des Fêtes 12-13
- Florilège 14-15
- L'Amitié Marnoise 16-17
- ACCA 18
- Recette 18

INFORMATIONS PRATIQUES

- Réduire sa consommation de chauffage 19 à 21
- Trucs et astuces 22

IL Y A 50 ANS

- Dans les Deux-Sèvres 23
- En France 24
- Petite histoire 25

CARNET DE VOYAGE

- Mayotte, l'île aux parfums 26 à 28

MARNES AUTREFOIS

- Les carrières à Marnes 29 à 32
- La pierre et les hommes 33 à 36

- Les services à Marnes 37-38
- Tarifs 38
- Mots mêlés 39

Mise en page :
Commission communication

Impression :
MACE imprimerie
79100 Thouars

LE MOT DU MAIRE

La commune de Marnes continue d'être bien vivante et sa population est, encore cette année, en légère augmentation. Associations et bénévoles se dépensent sans compter pour en assurer l'animation et vous trouverez dans ce bulletin tout le panorama de leurs nombreuses activités.

Nous subissons hélas, de plus en plus, non seulement les effets du plan de redressement des finances publiques qui ampute de façon considérable nos dotations, mais aussi, comme la plupart des communes rurales, les conséquences d'une politique générale de l'Etat qui a décidé de favoriser résolument le développement des métropoles et des très grandes villes, au détriment d'un habitat rural considéré aujourd'hui comme trop dispersé. La nouvelle législature qui s'annonce ne nous invite malheureusement pas, aujourd'hui, à être plus optimiste par rapport à ce contexte général.

Si les perspectives en matière de développement économique sont désormais assez sombres, il nous reste encore la possibilité de continuer à œuvrer pour la qualité de notre environnement et la mise en valeur de notre patrimoine, dans la mesure de nos ressources mais surtout de notre volonté.

Dans sa rubrique « Marnes autrefois », le bulletin évoque l'une de nos activités passées : les carrières qui ont été largement exploitées au siècle dernier, essentiellement pour les matériaux d'empierrement. Mais ce thème a été l'occasion de se pencher sur un passé beaucoup plus lointain, remontant à des centaines de millions d'années, avec un article de Philippe Alvarez, docteur en géologie de l'Université de Poitiers et directeur de recherches, qui s'est intéressé au sous-sol de Marnes et à l'utilisation des roches qui a pu y être faite depuis les temps les plus reculés. Cette étude très rigoureuse pourrait être approfondie et contribuer ainsi à l'un des projets les plus ambitieux menés par le Thouarsais, la labellisation en Géoparc sous l'égide de l'Unesco.

Concluant ainsi sur une note d'optimisme, vous êtes tous invités à participer aux festivités du 14 juillet, sur le terrain du Pigeonnier.

MAIRIE - 13, Grand'Rue - 79600 MARNES

☎ : 05 49 67 41 05

✉ : mairie.marnes@thouars-communaute.fr

Site de la commune : www.marnes.fr

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h30

ETAT CIVIL

Naissances hors commune :
27/03/2017 MORTEAU Luc

Mariage :
03/06/2017 CHAUVEAU Ludovic et LEDANI Simha

Inhumations dans le cimetière :

21/09/2016	MINET Yvette veuve FAURE
14/12/2016	CARRE Annette épouse ABRAME
12/01/2017	DUBARD Laurence veuve DERISSON
10/02/2017	MEUNIER Michel
04/05/2017	BEAUDRON Robert
31/05/2017	RUHLMAN Monique épouse VANDERBACH
17/06/2017	GEAY Raymond

Inhumation à l'extérieur :
26/09/2016 KADRI Khadija épouse MARTIAL

Agenda

DATE	MANIFESTATION ET LIEU	ORGANISATEUR
	JUILLET	
23	**Journée Pique-Nique**	**Le comité des fêtes**
	AOUT	
20	**Journée « Four à pain »**	**Florilège**
	SEPTEMBRE	
16	**Concours de belote dans la salle Gilles Baudron**	**Le comité des fêtes**
17	**Journée du Patrimoine**	**La commune**
30	**Repas annuel du CCAS à la salle Gilles Baudron**	**CCAS**
	OCTOBRE	
14	**Troc'plantes**	**Florilège**
22	**Loto dans la salle Gilles Baudron**	**Le comité des fêtes**
	NOVEMBRE	
4	**Repas des adhérents au restaurant Le Dolmen, à Taizé**	**Le comité des fêtes**
12	**Loto à Marnes**	**La Divine Marnoise**
18	**Spectacle : Les Choristes à Nantes**	**Le comité des fêtes L'Amitié Marnoise**
	DECEMBRE	
2	**Participation au Téléthon à la salle Gilles Baudron**	**Toutes les associations de Marnes**

Budget

Le Conseil Municipal n'a pas augmenté le taux des contributions directes.
Les subventions allouées aux associations sont les mêmes que celles de l'an dernier.

Dépenses de fonctionnement 2016

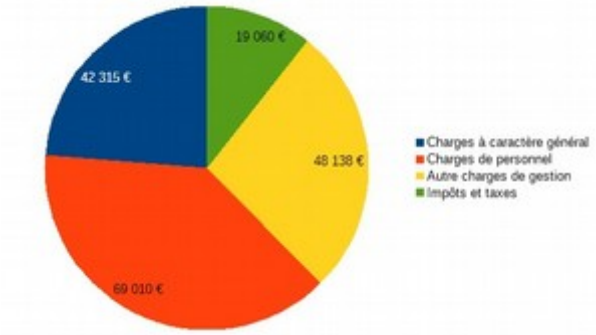

Recettes de fonctionnement 2016

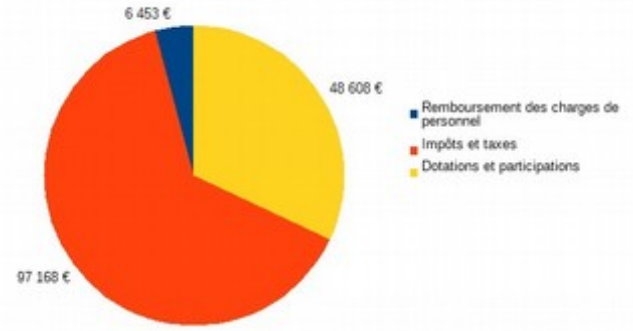

SIVU RPI Les Cinq Villages

A la rentrée de septembre 2016, l'effectif était de 97 enfants dont 7 élèves de Marnes.
La répartition des quatre classes a été la suivante :

Madame Tanché avec 10 PS et 17 MS — Madame Pillet avec 16 GS et 12 CP
Madame Landier (directrice) avec 20 CE — Madame Vaudon avec 22 CM.

Les activités périscolaires TAP ont été poursuivies les mardis et vendredis de 15 h à 16 h 30 avec l'ensemble des agents territoriaux, et nous avons eu la chance d'avoir une personne bénévole qui a participé depuis le mois de janvier à toutes ces activités.

Le projet de l'année scolaire a eu pour thème : « les contes ». Un conteur a animé des ateliers dans les classes ce qui a permis de mettre en exergue le travail réalisé avec les enfants lors du spectacle de la fête de l'école du 17 juin à la salle d'Irais au cours duquel tous les enfants ont participé.

Pour le 4 septembre 2017 l'effectif prévisible est de 97 élèves.
Les repas seront de nouveau assurés par le groupe Restoria après une consultation de plusieurs prestataires et l'étude réalisée par le conseil du SIVU RPI.

PASSAGE DU TOUR POITOU-CHARENTES

Lors de la cinquième étape du 30ème Tour du Poitou Charentes, reliant Thouars à Poitiers, les 117 coureurs rescapés des 18 équipes engagées ont traversé Marnes le 26 août 2016. Ce passage était précédé d'une épreuve féminine.

L'italien Colbrelli a gagné l'étape du jour et Sylvain Chavanel a remporté l'épreuve.

La chaleur était au rendez vous ainsi que les spectateurs.

Une quinzaine de signaleurs a été mobilisée pour veiller à la sécurité pendant le passage des coureurs. Merci à eux.

En lever de rideau, les 77 partantes de la 1ère édition de la Picto-Charentaise se sont livrées à une belle bataille sur les 99,4 kilomètres de l'itinéraire entre Thouars et Poitiers.

Une partie de l'équipe des signaleurs.

Agents communaux

Le 1er septembre 2013,
Mme **Laurence LAPERRIERE**
a succédé à Mme Pascale DELHOMME qui est devenue secrétaire à plein temps à la mairie d'Oiron.

Elle cumule son poste avec celui de secrétaire de mairie à Mazeuil, dans la Vienne.

Le 1er août 2016,
Mme **Maryline MARTIN** a succédé à Mme Danielle TRUY, suite au départ en retraite de celle-ci.

Le 1er février 2017,
M. **Pascal POINT** a succédé à M. Jean-Michel BRECHET, suite au départ en retraite de celui-ci.

Demande de carte d'identité

Depuis le 15 mars 2017, les modalités de recueil des Cartes Nationales d'Identité ont été modifiées et vous ne pouvez plus faire votre demande en mairie de Marnes.
Vous devez aller (après prise éventuelle de rendez-vous) à une mairie équipée d'un boîtier biométrique qui permet de prendre les empreintes digitales (Airvault, Thouars, …).
Rappel : la durée de validité de toute carte d'identité délivrée à une personne majeure entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est automatiquement prolongée de 5 ans.

Visite des élus du Thouarsais

Une « journée du territoire » organisée par la Maison de l'Urbanisme, le service info-énergie et la Mairie de Thouars s'est déroulée le 8 juillet 2016 afin de percevoir les différentes facettes du territoire communautaire.
Ce fut l'occasion pour chaque maire de la commune visitée de présenter les différentes particularités, forces et faiblesses de sa commune. La commune de Marnes avait été choisie pour sa porte d'entrée dans le Pays thouarsais et son point de vue vers Moncontour, Saint Jouin et Oiron.

Plus belle la vie… elle serait si…

On arrêtait de déposer des encombrants et déchets non recyclables près des conteneurs,
On circulait dans le village à vitesse raisonnable, pour la sécurité de tous,
La vie n'était pas perturbée par les aboiements intempestifs des chiens,
Les voisins étaient respectés lors de l'utilisation d'artifices de divertissements en période estivale
Etc…

Inventaire des zones humides

Dans le cadre de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), chaque commune a l'obligation de réaliser un inventaire des zones humides présentes sur son territoire. Cet inventaire a pour objectif la préservation de ces milieux pour plusieurs raisons ; soutien d'étiages, recharge de nappes, régulation de crues, filtres pour l'épuration des eaux, réservoir de biodiversité.
Cet inventaire, réalisé dans les 24 communes du Thouarsais, suivant les modalités du SAGE Thouet (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau), avec l'appui technique du bureau d'études NCA Environnement s'est effectué sur notre commune à la fin du mois de janvier 2017.

A partir d'une prélocalisation cartographique, le travail de terrain a consisté à effectuer des sondages pédologiques susceptibles de révéler la présence d'eau. Il est complété par une notation de la flore indicatrice des milieux humides.
Un groupe d'acteurs locaux a été désigné pour suivre cette opération.

En décembre 2016, après une première réunion, le groupe s'est déplacé au sud du bourg de Marnes, dans la zone de marais à proximité de Chandalloux et a pu prendre connaissance de la méthodologie de délimitation des zones humides et des critères utilisés pour cela, pédologie et flore principalement.

A la suite de ce travail de terrain, un atlas des zones humides a été réalisé et présenté au groupe d'acteurs le 26 février. Cet inventaire a ensuite été validé en Comité de Pilotage à la Communauté de Communes puis présenté au conseil municipal le 15 mai 2017.

Les zones humides occupent une surface de 73.16 ha soit 4.26 % de la superficie totale de la commune, essentiellement localisée dans le proche périmètre de la Dive, du Prepson et du Fossé Courant. Sur la commune de Marnes, 45 % des zones humides sont des boisements naturels, et 43 % sont des plantations de Peupliers.
Les cartes de localisation et comptes rendus seront bientôt consultables en mairie et sur le site web de la commune www.marnes.fr/

Commission hydraulique communale

La commission communale s'est réunie le 29/11/2016 pour faire le point sur les signatures des conventions et les travaux réalisés.
Au 1er juin 2017, huit conventions tripartites (Syndicat, propriétaire, commune) sur 10 ont été signées.
Des réparations ont été faites sur les pelles à clapet de Moulin Foulon et de moulin Gaillon (changement de crémaillère).
Des travaux sont envisagés sur un bras d'eau du Pré Gerbault pour réduire le débit d'eau et d'éviter ainsi l'érosion des berges.

A la rencontre des oiseaux de plaine

C'était le thème de la sortie nature du samedi 13 mai 2017 co-organisée par le CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels) et le GODS (Groupe Ornithologique des Deux Sèvres), dans la carrière de Sous les Monts.

Durant toute la matinée, Christophe Lartigau, chargé de mission au GODS, a partagé ses connaissances avec la vingtaine de participants sur les nombreuses espèces d'oiseaux observés, par l'observation directe ou par leur chant.

Le site de la carrière, par sa situation au milieu de la plaine céréalière constitue en effet un véritable sanctuaire pour de nombreuses espèces animales: oedicnème criard (courlis pour les Marnois), bruants, hypolaïs polyglotte, fauvette à tête noire, faucons, buse variable, mais aussi mésanges, alouettes, lièvres, chevreuils et autres espèces.

Oedicnème criard

Bruant jaune

AAPPMA La Divine Marnoise

L'assemblée générale a eu lieu fin janvier devant une vingtaine de personnes avec notamment la présence de Thomas Proquez nouveau technicien de rivière embauché par le SIVU de la Dive.
Il a été évoqué un déficit en eau certain à cette période de l'année. Ce qui n'est rassurant pour personne, c'est que l'été 2017 devrait être sec.
Malgré cela l'effectif en pêcheurs se maintient à 83 sociétaires. Pour la première fois depuis 4 ans le bilan annuel de la trésorerie affiche un léger solde positif. La diminution de la quantité de poissons déversés (autour de 250kg) y est sans doute pour quelque chose. Si le bilan financier s'améliore, il sera possible d'augmenter ces déversements.
L'alevinage en truitelles farios à résorbtion de vésicule se poursuit encore pour une année. On souhaiterait un meilleur résultat final pour obtenir des truites adultes dites « sauvages » mais c'est tout de même la meilleure solution pour y arriver. Les frayères artificielles nouvellement créées pourront aider à cette reproduction naturelle.
Une pêche électrique de comptage a été effectuée en octobre en aval du parcours no kill de Retournay. Une population assez dense de petits poissons (vairons, chabots, loches, goujons) nous a agréablement surpris mais hélas peu de truites.
L'ouverture de la truite n'a pas été exceptionnelle (faute aux conditions météo ?). Il en reste pour la fin de saison. Rappelons que le quota de prises est de 6 truites par jour et par pêcheur dont 2 farios.
Le loto annuel se déroulera le 12 novembre à Marnes . Le concours de pétanque ne sera pas reconduit.
Le prix de la carte est inchangé : 75 € départementale et 95 € interfédérale (91 départements). Il existe d'autres cartes, se renseigner sur le site **pêche en deux-sevres.com**. La vente des cartes se fait uniquement sur Internet, chez soi ou au secrétariat de mairie de Marnes ou encore chez le trésorier ou le président.

Je vous souhaite de passer d'agréables moments au bord de l'eau en pratiquant votre sport favori.

Le président
Jacques GAUTRY

Après l'alevinage, l'ouverture peut être fructueuse.

A.C.P.G. - C.A.T.M.

La réunion annuelle des Anciens Combattants s'est déroulée le 24 janvier 2017. Réunion de début d'année sans changement car les membres du bureau restent les mêmes.
Nous assurons toujours les cérémonies commémoratives malgré nos faibles effectifs et nous participons cependant aux différents rassemblements dans le département. C'est ainsi que le drapeau de Marnes était présent l'an dernier au congrès de l'U.N.C., l'Union Nationale des Combattants, en juillet à SAINT-AMAND-SUR-SEVRE, puis à LAGEON, à SAINT-MAIXENT et le 29 octobre 2016 à l'Inauguration du Mémorial de MAZIERES-EN-GATINE.
Le porte-drapeau ROGER est souvent sollicité par l'U.N.C. d'Airvault car nous sommes associés pour de nombreuses manifestations.

Au cours de la cérémonie du 5 décembre 2016, à AIRVAULT, Roger AUDREBRAND et Guy METAIS ont reçu la médaille du Titre de Reconnaissance de la NATION.

Le banquet du 8 mai 2017 a eu lieu dans la salle des Fêtes de Marnes avec la participation des Anciens Combattants d'AIRVAULT et des environs, soit 63 convives dans l'ambiance habituelle.

Quelques jours avant le 1er mai, un ancien combattant de MARNES nous quittait.
Robert BEAUDRON a été bien accompagné pour ses obsèques le 4 mai, car 18 porte-drapeaux occupaient entièrement le choeur de l'Église. Instants émouvants.

Des enfants portent le drapeau des soldats de FRANCE au cours du défilé de SAINT-AMAND-SUR-SEVRE.

Trois anciens posent après le défilé.

A.C.P.G. - C.A.T.M.

Inauguration du Mémorial des Deux-Sèvres

Honorer la mémoire des soldats morts depuis 1945

Depuis la fin de la guerre 1939-1945, des soldats de métier ou des appelés du contingent ont connu des combats difficiles en Indochine, en Corée, en Afrique du Nord ou dans les opérations extérieures, au Congo, au Liban, au Mali ou ailleurs.
A l'initiative de l'union départementale des anciens combattants des Deux-Sèvres (79), le projet est né en 2010 d'ériger un mémorial sur lequel seraient gravés les noms de plus de 300 enfants du département morts au combat. Grâce à l'État, aux conseils régional et départemental, et à la commune de Mazières-en-Gâtine qui a mis un terrain à disposition, une souscription a été lancée et les travaux ont commencé en avril 2016.

Lieu de respect et de fidélité, le mémorial des Deux-Sèvres dont la stèle avec ses 300 noms gravés dans le marbre est érigée au coeur du département, en permettant de garder vivante la mémoire de tous les combattants, est une invitation à construire un avenir de paix et de fraternité.
Présidée par Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État en charge des Anciens combattants, et en présence des autorités civiles et militaires des Deux-Sèvres, l'inauguration du mémorial le 29 octobre 2016 a été un moment d'intense émotion tant pour les 320 porte-drapeaux encadrés par une compagnie de l'école nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) de Saint-Maixent l'Ecole, le drapeau de l'école et la musique de l'artillerie stationnée à Lyon que pour la foule nombreuse de plus de 2 000 personnes qui se presse jusque dans le bois qui borde le site.
Moment de grande émotion quand nos couleurs sont hissées au mât du site au son de la Marseillaise ou quand les discours sobres mais percutants saluent la mémoire des soldats tombés au service de la France. Moment de grande émotion quand l'histoire fait écho à la mémoire, quand une collégienne, deux anciens combattants, un élève sous-officier de l'ENSOA évoquent les pages qui s'écrivirent en Corée, en Indochine, en Afrique du Nord et qui s'écrivent aujourd'hui encore dans les opérations extérieures, les récits étant ponctués par les accents d'un violoncelle et d'une sonate de Bach. Moment de grande émotion enfin quand les 320 porte-drapeaux – quasiment autant que de noms gravés dans la pierre de la stèle – défilent sur deux rangs en un immense cortège d'hommage silencieux aux camarades disparus.

Les concepteurs du projet ont souhaité que le mémorial soit complété par des panneaux pédagogiques qu'il est possible de découvrir à l'adresse suivante : *memorial-deuxsevres.com.*

Comité des Fêtes de Marnes

Le Comité des fêtes organise chaque année plusieurs manifestations dans le but de maintenir un lien entre les habitants de Marnes de toutes générations, et d'animer ainsi notre village.

Lors de l'assemblée générale du 29 janvier 2017, un nouveau bureau a été élu :

- Président : Michel BRION
- Vice-Présidente : Francine PAIN
- Trésorière : Marie-Laure TURPAULT
- Trésorier-adjoint : Jean-Michel PAIN
- Secrétaire : Annie BRION
- Secrétaire-adjoint : Hélène HERBERT

Autres membres actifs : Robin BROWN, Régis LECLERC, Michel POULIZAC, Aurore BOURTAULT, Tony THOMAS.

Nous avons organisé le 2 avril notre vide grenier annuel. De nombreux exposants et visiteurs sont venus, les uns et les autres pour faire « des affaires », vendre ou acheter l'objet rare, ou coup de cœur ou simplement se promener.
Cette journée très chargée a pu être organisée grâce à nos bénévoles qui sont venus depuis le vendredi jusqu'au lundi pour nous aider.
Afin de les remercier nous avons organisé une journée barbecue afin de nous retrouver tous ensemble .

Nous nous sommes rapprochés de l'Amitié Marnoise pour organiser les 2 sorties annuelles :
- Le 25 juin : visite des grottes de Matata et du château de Bolon
- Le 18 novembre : spectacle musical « les Choristes » à Nantes

Prochaines manifestations

23 juillet 2017 : Marche et Pique-nique ; ce sera l'occasion de se retrouver sur le terrain du pigeonnier, lieu de rassemblement par excellence. L'après-midi récréative sera l'occasion de jouer à la pétanque, aux cartes et autres jeux apportés par chacun.
16 septembre 2017 : Concours de belote.
22 octobre 2017 : Loto.
4 novembre 2017 : Repas du comité.
18 novembre 2017 : Spectacle Les Choristes à Nantes
2 décembre 2017 : Participation au Téléthon (inter associations).

Comité des Fêtes de Marnes

QUELQUES ACTIVITES 2016

24 juillet 2016 : les marcheurs, avant le pique-nique

24 juillet 2016 : le pique-nique

24 juillet 2016 : après le pique-nique

24 septembre 2016 : concours de belote

23 octobre 2016 : loto

5 novembre 2016 : repas des adhérents

La cotisation annuelle est de 6 € par personne, gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans.
Vous êtes chaleureusement invités à nous rejoindre. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées mais aussi de vos critiques pour améliorer encore l'organisation de nos manifestations ou d'en suggérer de nouvelles.

We would like to thank all our English speaking members and helpers, who have helped us over the past year during our events.Thank you for your friendship and participation. Long may it continue.

FLORILEGE

L'association a tenu son assemblée générale le 3 février 2017.
Le bureau a été reconduit.
Les activités de fleurissement de la commune se sont poursuivies, en particulier par l'installation de jardinières le long de la Dive.

Les prochaines manifestations prévues sont les suivantes :
- ***Journée « Four à pain »*** : ***dimanche 20 août 2017.***
- ***Troc'Plantes*** : ***samedi 14 octobre 2017 de 10 h à 17 h***.

Randonnée pédestre du 18 juin 2017

Une randonnée de 10 km menant de Marnes à Moncontour était proposée.

A cette occasion, une vente de vêtements d'occasion et d'objets d'art a eu lieu au profit de l'association Espoir d'Afrique qui a pour projet de construire un orphelinat à Libongo au Cameroun.

Un pique-nique a ensuite permis de passer un après-midi très agréable.

Fête du pain – 28 août 2016

Le four a été allumé et des boules de pain étaient proposées.
Dans le cadre d'un concours, six mini-jardins ont été réalisés.
Après l'apéritif offert par l'association, un pique-nique était le bienvenu.

FLORILEGE

Maison du Four à pain – septembre et octobre 2016

La maison a été ouverte et différents travaux se sont succédés : défrichage, déblayage, nettoyage des murs sols et plafonds du rez-de-chaussée, peinture à la chaux, remplacement de certains carreaux, changement d'ouvertures, construction d'un escalier temporaire.
Une dizaine de personnes de l'association Florilège se sont mobilisées lors de différents temps de chantiers collectifs en septembre et octobre 2016.
Des artisans se sont aussi impliqués gracieusement : don et pause de fenêtres et préparation de la peinture à la chaux. L'espace est dégagé, assaini et rendu visitable et accueillant !!

Troc Plantes – 15 octobre 2016

Avec l'aide d' habitants engagés dans la vie de la commune, l'association Florilège a organisé son premier troc de plantes.
Ce rendez-vous a été un temps d'échange et de rencontre autour du jardinage.
Durant la journée les participants ont pu échanger leurs boutures et graines, et aussi leurs connaissances dans une bonne ambiance avec une météo ensoleillée.

Des panneaux d'information sur la méthode de jardinage écologique, prêtés par la Communauté de Communes, ont pu être consultés.

Le four à pain allumé pour l'occasion a permis de partager des tartines garnies, tandis que les crêpes régalaient les papilles des gourmands !

Cet événement a permis de s'interroger l'avenir d'une maison située sur le terrain communal, fermée depuis plus de 10 ans. Dans cet environnement de bord de Dive, le contexte est propice à imaginer de nouvelles activités (bistrot, espace de jeu, bibliothèque de troc, lieu d'événement , gîte d'étape, jeux extérieurs pour enfants …).

L'AMITIÉ MARNOISE

L'Assemblée Générale du Club a eu lieu le mercredi 1er février 2017.
Les activités habituelles sont maintenues :
- jeux divers et marche tous les mercredis
- bibliothèque (des livres peuvent être empruntés gratuitement) de 14 h à 16 h
- atelier un mercredi sur deux
- participation au Noël des enfants et au Téléthon.
- participation à plusieurs activités proposées chaque mois par *Comm'GénérationS*.

Un nouveau bureau a été élu :

Co-présidente : Nicole GUILBOT — Co-président : Daniel BOTTON
Secrétaire : Danielle DUPRE — Secrétaire-adjointe : Marie-France VERNAULT
Trésorière : Nicole DELAFOSSE — Trésorière-adjointe : Annie BERTHONNEAU
Autres membres : Roger AUDEBRAND, Jeanne BRAUD, Margaret DEACON, Francis MORTEAU, Francine PAIN, Marie-Laure TURPAULT

Le jeudi 6 avril 2017, les adhérents ont pu déguster un succulent repas servi au Relais du Château, à Oiron.

L'atelier mémoire

Deux fois par mois, le jeudi de 10h30 à 11h30, quelques adhérents de l'Amitié Marnoise pratiquent le co-voiturage pour se rendre à Saint-Jouin-de-Marnes où ils sont accueillis à la mairie (merci à la municipalité) par leurs camarades de classe et par Elisabeth, la gentille animatrice de la Communauté de Communes du Thouarsais.

L'atelier Remue-méninges peut commencer. L'ambiance est studieuse. Les exercices sont divers, intéressants et permettent de travailler dans une franche convivialité. Il n'est pas interdit de demander de l'aide à son voisin. D'ailleurs, les langues vont bon train ; de nombreux souvenirs d'école remontent à la surface.

Au programme :
- Des « math » : résolution de problèmes, tableaux à double entrée, sudokus...
- Du français : grammaire, « dictée », mots mêlés, mots codés, petit bac...
- Des exercices de logique ...

L'heure est déjà passée … Chacun repart avec des devoirs à faire pour la prochaine fois.
Nous remercions vivement la Communauté pour la mise en place de cet atelier et attendons la « rentrée » avec impatience.

Chorale Croqu'Notes – 20 novembre 2016

Dans le cadre d'un concert organisé par l'Amitié Marnoise, la Chorale CROQU'NOTES de Saint-Jean de Thouars s'est produite dans la salle Gilles Baudron.

En première partie, des chansons diverses ont été interprétées : Le temps des cerises, les Corons, le tourbillon de la vie, le colporteur …

Après l'entracte, les solistes ont interprété d'anciennes chansons françaises, accompagnés par deux musiciens

L'AMITIÉ MARNOISE

Visite des grottes de MATATA et du château de BEAULON

Le dimanche 25 juin 2017, de très bon matin, partant de Marnes, un car emmena une vingtaine d'adhérents de L'Amitié Marnoise et du Comité des Fêtes en direction de Meschers-sur-Gironde (après un bref arrêt à Rochefort afin d'augmenter le groupe et compléter le car).

La journée commença par une visite commentée des grottes de Matata, situées dans la commune de Meschers-sur-Gironde, à une dizaine de kilomètres de Royan.
Ouvertes à la visite de Pâques à la Toussaint, elles forment un musée consacré à la vie des « Troglodytes » au cours des siècles. Disposées sur deux étages, elles forment un réseau de cellules auxquelles on accède par des couloirs et des escaliers.
Des habitats traditionnels saintongeais ont été reconstitués, illustrant, mannequins, meubles et ustensiles à l'appui, la vie de ceux qui ont vécu dans ces grottes au fil des siècles. Une salle a été convertie en un petit écomusée où sont présentés des fossiles, mais aussi des aquariums.

Après un déjeuner à Talmont-sur-Gironde, une trop brève visite dans cette petite cité de caractère permit de découvrir les rues du bourg bordées de maisons anciennes, volontairement très basses afin de limiter la prise au vent, couvertes de tuiles roses et presque toutes blanchies à la chaux.

Le voyage s'est poursuivi par la visite des extérieurs du château de Beaulon.
Dans les 13 hectares du parc, un arboretum permet de découvrir des arbres remarquables.
Au cœur du sous-bois séculaire, on est surpris par les « Fontaines Bleues », sources naturelles jouant de l'indigo au turquoise, drapées dans leurs légendes et leurs mystères.

Pour terminer, lors d'une dégustation, l'assistance a pu prendre connaissance du travail nécessité par la distillerie du raisin récolté sur la centaine d'hectares du château afin de le transformer, après quelques années, en pineau blanc et rouge

ACCA

L'assemblée générale s'est déroulée le 11 juin 2017 à 9 h 30 devant environ 25 personnes.
L'association compte 67 adhérents.
Durant cette saison, il a été tué 12 renards ; on a prélevé 20 chevreuils et 1 sanglier.
L'ACCA a participé au téléthon de décembre 2016 en offrant la viande de chevreuil.

Après les battues, dans la saison, les adhérents se sont retrouvés autour de deux repas, un avec tête de veau et un avec des fruits de mer.

Pour la saison 2017-2018

On va mettre des pancartes autour du hameau de Lion pour éviter l'abus de personnes chassant trop près des habitations.
Il sera toujours attribué 2 bracelets à lièvre par chasseur.
Les cartes de sociétaires n'auront plus que 4 tarifs au lieu de 6 auparavant.

Thon minute à la sauge et au basilic

Ingrédients pour 4 personnes :

- 2 tomates olive ou roma
- 10 centilitres de vinaigre balsamique
- 4 tranches de thon de 120 grammes chacune
- 12 pommes de terre rattes
- 4 anchois frais
- 30 centilitres d'huile d'olive
- 1 pincée de gros sel
- 4 feuilles de basilic
- 4 olives vertes
- 4 olives noires
- sel et poivre
- 8 feuilles de sauge

Préparation : 20 min
Cuisson : 20 min

1 - Épépiner les tomates. Les couper en quatre. Réserver. Éplucher les pommes de terre et les couper en deux si elles sont grosses. Réserver.
2 - Évider les anchois. Réserver.
3 - Dans une casserole, faire chauffer 20 centilitres d'huile avec le gros sel. Ajouter les tomates, les pommes de terre, le basilic et la sauge. Laisser cuire 15 minutes. Réserver.
4 - Préchauffer le four à 120 degrés.
5 - Badigeonner le fond d'un plat allant au four d'huile avec un pinceau. Saler et poivrer. Déposer les tranches de thon assaisonnées ainsi que les anchois dans le plat. Enfourner et laisser cuire 5 minutes.
6 - Pendant ce temps, dans une petite casserole, faire réduire le vinaigre balsamique à 5 centilitres.
7 - Bien égoutter les légumes.
8 - Répartir le thon dans les assiettes. Décorer avec les olives. Disposer harmonieusement les tomates, le basilic, la sauge et les pommes de terre. Verser un filet d'huile et de vinaigre sur le poisson. Servir aussitôt.

Bon Appétit.

Réduire sa consommation de chauffage

Comment réduire sa consommation sans perdre en confort ?

- **Bien ventiler**

Il est important de bien ventiler son logement afin d'évacuer l'humidité.
Pour assurer la ventilation, il existe plusieurs types de VMC : simple flux, hygroréglable, double flux...

- **Bien isoler son logement**

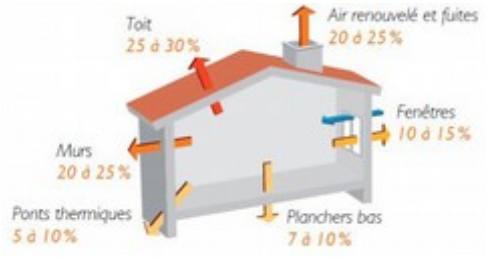

Dans une maison non isolée, une grande partie de la chaleur peut s'échapper par le toit, les murs et les fenêtres.

- <u>L'isolation de la toiture</u> est à réaliser en priorité.

- <u>Isoler les murs</u> permet de réduire de 20 à 25 % les déperditions thermiques.

- <u>Installer des fenêtres</u> ayant de bonnes performances thermiques et acoustiques. La qualité dépend à la fois de la nature de la menuiserie, des performances du vitrage et de la mise en œuvre.

- <u>Isoler les planchers sur locaux non chauffés</u> (caves, garage, sous-sols...) par le dessus ou le dessous permet également de réduire les déperditions.

Pour réussir l'isolation thermique de son logement, il est recommandé de prendre en compte la réglementation et faire faire un bilan thermique. L'ADEME peut participer au financement d'un pré-diagnostic ou d'un diagnostic thermique.

- **Chauffez utile**

Utiliser des thermostats ou robinets thermostatiques pour ajuster le chauffage de chaque pièce.

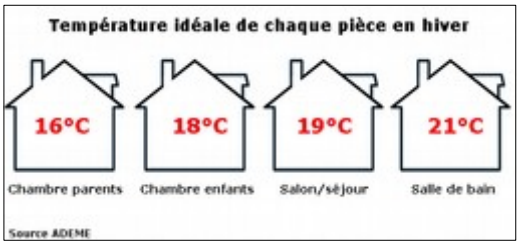

Ne pas chauffer les pièces à plein temps (chambre, bureau).

En cas d'absence, baisser la température de 3 ou 4°C.

- **Choisir le mode de chauffage le mieux adapté a vos besoins**

Il existe de nombreux systèmes de chauffage. Pour bien choisir son mode de chauffage, il faut prendre en compte le rendement de l'appareil produisant la chaleur, le coût de l'énergie mais également les coûts d'installation et d'entretien.

Le coût des énergies étant variable dans le temps prévoyez la possibilité de changer d'énergie. **Suivant la technique de chauffage choisie, vous pourrez le faire ou pas.**
Les systèmes de chauffage à eau chaude (chauffage central) permettent toujours un changement d'énergie par contre les convecteurs électriques ou câbles chauffants ne le permettent pas.

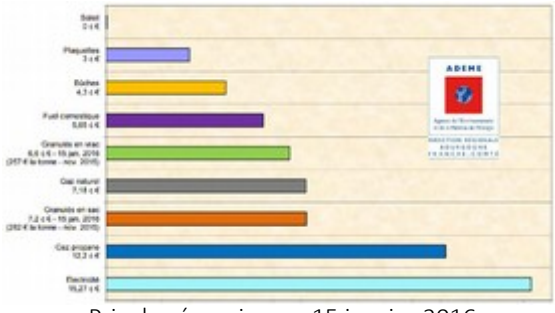

Prix des énergies au 15 janvier 2016
en centimes d'euros TTC/Kwh.

Des aides sont disponibles

Si vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique, des aides sont disponibles : crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro, aides de l'Anah, aides de la région et aides des fournisseurs d'énergie. **Renseignez-vous avant !**

Réduire sa consommation de chauffage

LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE CHAUFFAGE

Le chauffage électrique, peu coûteux à l'installation, est l'un des plus coûteux à l'usage.

Type	Avantages et inconvénients
Convecteur	Avantages : peu coûteux à l'achat. Inconvénients : extrêmement gourmand en énergie, confort médiocre.
Radiateur à accumulation, à inertie ou à fluide caloporteur.	Avantages : la chaleur est douce et régulière. Inconvénients : taille plus imposante, met plus de temps à chauffer la pièce.
Panneau radiant	Avantages : plus performant que les convecteurs, facile à installer et peu coûteux. Inconvénient : confort moyen.
Plafond rayonnant	Avantages : aucun élément visible, économique à l'usage, bon confort. Inconvénient : cher à l'installation, réduit la hauteur de plafond.

A contrario, l'utilisation du bois s'avère économique.

Le poêle à bois peut assurer un rôle de chauffage complémentaire ou central.
La puissance doit être adaptée à la surface à chauffer. Il faut compter 0,1KW/m² pour un logement bien isolé avec une hauteur sous plafond de 2,5m (pour 100m² la puissance doit être de 10KW).

Le poêle à granulés est muni d'un réservoir permettant un fonctionnement automatique. L'utilisation est simplifiée avec une plus grande autonomie.

Le poêle de masse est lourd et massif. Il accumule la chaleur puis la restitue lentement grâce à ses matériaux. Un feu de 2 à 3 heures suffit à chauffer la maison pour 8 à 20 heures.

Poêle de masse

*Les poêles portant le label « Flamme verte » donne droit à un **crédit d'impôt** et vous pouvez également prétendre à la **Prime énergie**.*

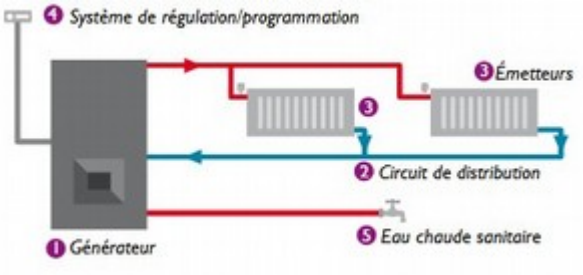

Le chauffage central est constitué d'un générateur de chaleur ① (chaudière, pompe à chaleur ou panneau solaire) et de distributeurs de chaleur ② (radiateur, plancher chauffant, plinthe chauffantes ou plafond chauffant). **Les systèmes de régulation et de programmation** ④ **optimisent le fonctionnement et permet de réduire de 5 à 15 % sa consommation d'énergie.**

Les générateurs de chaleur, pièce maîtresse de votre installation.
Plus le rendement est élevée et plus le générateur est efficace.

Chaudière gaz ou fioul :
- La chaudière à condensation (rendement 90 %) récupère l'énergie contenue dans les gaz de combustion.
- **Elles peuvent être couplées avec un chauffage solaire.**

Les chaudières à bois ont des rendements de :
- 50 à 90 % pour les chaudières à bûches,
- de 75 à 95% pour les chaudières à plaquettes et granulés.

Réduire sa consommation de chauffage

Le capteur solaire thermique (ne pas confondre avec le panneau solaire photovoltaïque) permet de chauffer de l'eau à partir de l'énergie solaire (gratuite). Il est principalement utilisé pour l'eau chaude sanitaire en couvrant jusqu'à 70 % des besoins mais peut également être couplé à la chaudière pour le chauffage (de 15 à 45 % des besoins), la surface de panneaux sera donc plus importante avec un investissement plus élevé.

- Vous devez disposer d'un lieu favorable à l'implantation du capteur. L'idéal est qu'il soit orienté aux alentours de 40 à 45° avec une orientation la plus proche du Sud. Attention aux ombres !
- Le rendement d'un capteur solaire thermique est défini par les coefficients B et K. Plus B est grand et K petit, plus le capteur est performant.

Les pompes à chaleur récupèrent les calories contenues dans l'air, la terre ou l'eau pour fonctionner. Elles consomment 3 à 4 fois moins d'énergie que les systèmes classiques.

L'efficacité de la pompe à chaleur dépend du coefficient de performance (COP) et de l'efficacité énergétique saisonnière (en %).

Il existe de nombreux types de pompes à chaleur.

Les PAC aérothermiques sont sensibles aux variations de température de l'air. Moins il fait froid, plus le rendement de votre pompe à chaleur est important. En revanche, en dessous de certaines températures (entre -10 et -20°) selon le modèle, l'appareil cesse de fonctionner.

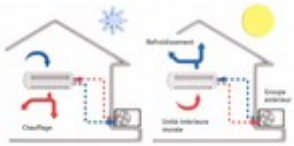

- PAC air/air, la moins chère des PAC mais <u>ne bénéficie pas d'aides de l'état</u> du fait de son faible rendement.

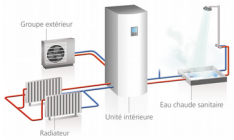

- PAC air extérieur/eau a besoin de diffuseurs (plancher chauffant ou radiateur) et peut être intégrée à une installation existante. Dans ce cas, la chaudière prend le relais quand il fait très froid.

Les PAC géothermiques ont un rendement bien supérieur à l'aérothermie et peut fonctionner par tous les temps.

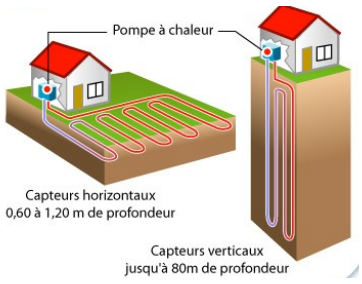

- La PAC géothermique à capteurs horizontaux permet d'utiliser la chaleur du sol à faible profondeur (0,60 à 1,20 m).
- La PAC géothermique à capteurs verticaux permet d'utiliser la chaleur du sol dans sa profondeur (jusqu'à 80 m de profondeur).

Les PAC géothermiques à capteurs horizontaux sont moins coûteuses que les PAC à capteurs verticaux mais nécessitent de disposer d'une surface de terrain suffisante.

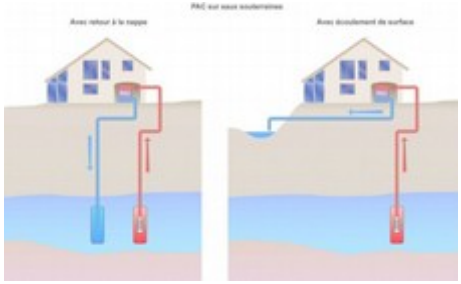

- Pour les PAC eau/eau, la chaleur est captée par forage dans l'eau de nappes aquifères peu profondes (moins de 100 m).
  Les PAC sur eau de nappe nécessitent un ou deux forages de 30 à 100m de profondeur.
  Dans le cas d'un seul forage, l'eau de nappe prélevée est rejetée dans une rivière, un plan d'eau ou un réseau d'eaux pluviales (si ce type de rejet y est toléré) après qu'on y ait prélevé les calories nécessaires.

Tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique doit le déclarer en mairie. Les forages sont soumis à des réglementations nationales et locales.
Il est possible d'utiliser l'eau d'une rivière pour faire fonctionner une pompe à chaleur. L'usage peut être soumis à déclaration ou à autorisation. Pour plus de renseignements, contacter la direction départementale de l'agriculture et de la forêt.

Trucs et astuces

Nettoyer les carrelages

Un seau rempli d'eau chaude additionnée d'un verre de bicarbonate de soude : il n'en faut pas plus pour nettoyer efficacement tout vos carrelages.
Il vous suffit ensuite de rincer à l'eau claire et d'essuyer pour avoir de superbes carrelages.

Entretenir un sol en tomettes

Un sol en tomette possède un charme fou, pour peu qu'il soit correctement et régulièrement entretenu.
Pour cela, les tomettes réclament habituellement deux huiles : de l'huile de lin et une sérieuse dose d'huile de coude. Leur nettoyage ne nécessite pas moins de trois étapes successives.
D'abord, lavez énergiquement les tomettes avec une eau chaude additionnée d'un peu d'ammoniaque, d'huile de coude et d'une dose de détergent. Laissez sécher puis, deuxième étape, badigeonnez-les uniformément d'huile de lin en leur laissant le temps de bien s'imprégner. Enfin, répétez l'opération, ce qui rendra les tomettes nettement moins poreuse et plus facilement à entretenir au quotidien avec une simple eau savonneuse.

Nettoyer un ordinateur

Surfer sur Internet, consulter ses mails et chatter sur facebook… Aujourd'hui, l'ordinateur se veut multi-usages. Et, par voie de conséquence, vous vous en servez de plus en plus. Il est donc logique qu'écran, souris ou clavier se salissent rapidement aussi. Pour tout nettoyer sans risquer le moindre problème technique par la suite, utilisez un chiffon propre, doux et non pelucheux légèrement imbibé de vinaigre blanc (attention : le chiffon ne doit pas être trempé, mais tout juste humide). Simple et efficace!

Nettoyer les vitres

Rien de plus simple que de nettoyer et de faire briller des vitres: ajoutez tout simplement un peu de sel fin à leur eau de lavage. Jamais vos vitres n'auront été aussi brillantes! À noter que le sel sert également à les dégivrer. Enfermer deux généreuses poignées de gros sel dans un chiffon propre et doux, puis passer celui-ci sur les surfaces vitrées à dégivrer : les vitres de votre maison, le pare-brise de votre voiture...

Il y a 50 ans

En Deux-Sèvres

12 janvier
Le centre national d'études biologiques des animaux sauvages va s'installer au camp de Chizé, sur un terrain de 2 600 hectares.

14 janvier
76 animaux atteints de la peste porcine sont abattus à Villiers en Plaine.

10 février
La commune de Largeasse a enfin l'eau potable.

24 février
Le levage, c'est-à-dire la révision de la dernière locomotive à vapeur de la région Ouest est entrepris par les cheminots thouarsais.

9 mars
A Parthenay, les Etablissements Regia-Panzani annoncent le licenciement de 135 employés sur les 235 qu'ils emploient.

17 mars
Le téléphone automatique entre en service à Bressuire.

27 avril
Les 4 700 abonnés niortais au téléphone utilisent depuis 7 heures du matin le cadran de l'automatisme.

7 juin
- Le préfet déclare « En 1985, à Niort, chaque foyer aura le téléphone »
- La construction de trois barrages à la Sotterie, près de Coulon, devrait protéger les Marais mouillés des prochaines crues.

23 juin
L'Institut médico-pédagogique des Papillons blancs est inauguré à la Tranchée, près de Niort. Il s'agit d'une première étape dans l'action en faveur des enfants inadaptés.

22 juillet
Les derniers soldats américains quittent le camp de Chizé.

27 juillet
Un silo contenant 3 000 quintaux de blé s'écroule à Prahecq.

5 septembre
La société Régia-Panzani poursuit ses licenciements. Avant la fin de l'année, les pâtes ne seront plus fabriquées à Parthenay. Seul un dépôt subsistera.

3 octobre
10 000 agriculteurs ont manifesté à Parthenay. Ils réclament « le droit de vivre de la terre ».

5 octobre
Jacques Fouchier est élu dès le premier tour président du Conseil général.

16 octobre
Les entrepôts de vins fins Gerbier sont détruits par le feu à Thénezay.

29 novembre
L'usine thouarsaise Précimo Dop annonce 88 licenciements, le passage à une semaine de 32 heures et la fermeture totale de l'établissement au 1er mars prochain si aucune solution n'est trouvée.

9 décembre
Le Conseil municipal de Parthenay vient de voter le projet de construction d'une salle de théâtre et de congrès.

13 décembre
Le Moulin de Conquemuche à Saint Varent est entièrement détruit par un incendie.

29 décembre
Triste fin d'année pour les 11 employés de la société Pano de Thouars, qui ferme ses portes.

30 décembre
Les coopératives Agreste et Région thouarsaise fusionnent.

Il y a 50 ans En France

1er janvier

Selon un rapport de l'INSEE, la population française compte 49 650 200 habitants (10 millions de plus qu'en 1946) :
25 349 900 femmes et 24 300 300 hommes.
34 % a moins de 20 ans ; 53,5 % entre 20 et 64 ans ; 12,5 % 65 ans et plus.
La population active représente 20 millions de personnes.
En 1967, 837 400 bébés ont vu le jour mais on ne compte plus que 2 enfants par femme (2,7 pour les années 50).

3 février

La scolarité obligatoire sera portée de 14 à 15 ans à la rentrée 1967 et de 15 à 16 à la rentrée 1968.

16 février

Ouverture, au Petit Palais, de l'exposition consacrée au pharaon Toutankhamon. En six mois, plus de 1 million de visiteurs viendront admirer les trésors exhumés de la tombe royale. Les recettes de l'exposition seront consacrées au sauvetage des temples d'Abou-Simbel menacés par la montée des eaux due au barrage d'Assouan.

18 mars

Le Torrey Canyon s'échoue au large des îles Seilly, en Cornouailles, avec une cargaison de 120 000 tonnes de pétrole brut. 40 000 tonnes s'écoulent dans la mer ; les plages du Cotentin et du Finistère se recouvrent d'une couche épaisse et visqueuse de 30 000 m², les oiseaux englués périssent par milliers … le 19 avril, le plan Orsec est déclenché, 6 000 soldats sont mobilisés avec pelles et seaux.
Qui va payer les dégâts ?

9 juin

Le Grand prix de poésie de l'Académie Française est attribué à Georges Brassens. Emmanuel Berl recoit le Grand prix de littérature pour l'ensemble de son œuvre.

23 juin

Michel Rocard devient secrétaire général du P.S.U. (parti socialiste unifié).

13 juillet

Création de l'agence nationale pour l'emploi (ANPE) : première agence à Nancy. (412 000 chômeurs en France). Ce nouvel établissement est créé pour faciliter l'information et le placement des travailleurs privés d'emploi. Il renforce l'allocation d'aide publique qui garantit depuis 1946 des ressources minimales aux chômeurs.

23 juillet

Le Tour de France a été remporté par Roger Pingeon et endeuillé par la mort de Tom Simpson (traces d'amphétamines).

27 juillet

- A l'issue d'un voyage triomphal dans la province du Québec, le Général de Gaulle, à la fin d'un discours, s'est écrié « Vive le Québec libre ». Mais le Premier ministre du Canada a déclaré que les propos du président français étaient « inacceptables ». La suite du voyage a été annulé.
- Citroën prend le contrôle de Berliet.

1er octobre

La télé en couleurs – enfin !
Un millier de privilégiés reçoivent l'image en couleurs – plus de vingt heures. Il y a aussi une floraison de nouvelles émissions et séries :
« Les Dossiers de l'écran »,
« Les aventures de Vidocq »,
« Les mystères de l'Ouest ».

2 – 3 octobre

Dans l'ouest, des manifestations d'agriculteurs font 283 blessés. Dans certains secteurs, la situation est critique (régions d'élevage, notamment). Il leur faut s'adapter à l'économie moderne et l'entrée dans le Marché commun agricole va les exposer à concurrence.

28 décembre

L'Assemblée Nationale adopte la loi proposée par le député Lucien Neuwirth, qui autorise la contraception, abrogeant la loi de 1920. La contraception est donc autorisée en France, mais la publicité en reste interdite sauf dans les revues médicales.

Petite histoire

Pour nettoyer les plages polluées, chacun improvise avec les moyens du bord.

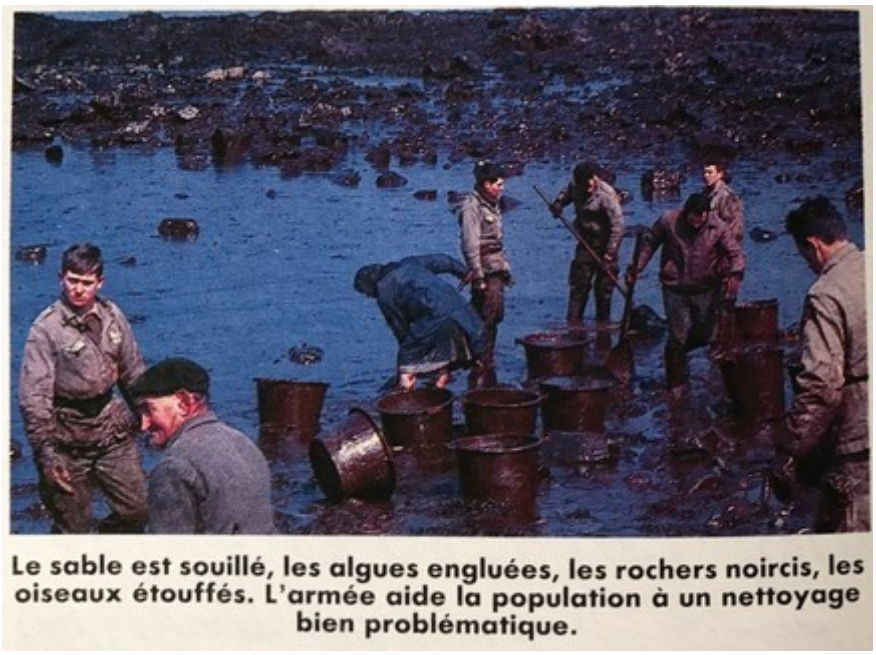

Le sable est souillé, les algues engluées, les rochers noircis, les oiseaux étouffés. L'armée aide la population à un nettoyage bien problématique.

Toutankhamon à Paris

« Après Picasso, Toutankhamon. Un monstre sacré de l'histoire de l'art succède, dans les mêmes lieux, à un autre montre sacré. On a beau avoir écrit tant de livres, mobilisé tant de photographes et de cameramen, je ne sais si les Parisiens mesurent toute l'importance de l'événement : le trésor du musée du Caire, le seul tombeau qu'aient épargné les pillards au cours des âges, leur est présenté au Petit Palais. Pour la première fois, l'Egypte se dessaisit de ce qui faisait accourir les amateurs d'art du monde entier. »

Au Canada avant le fracas (de g. à dr.) : Mme de Gaulle, Mme Johnson, Daniel Johnson, le général de Gaulle.

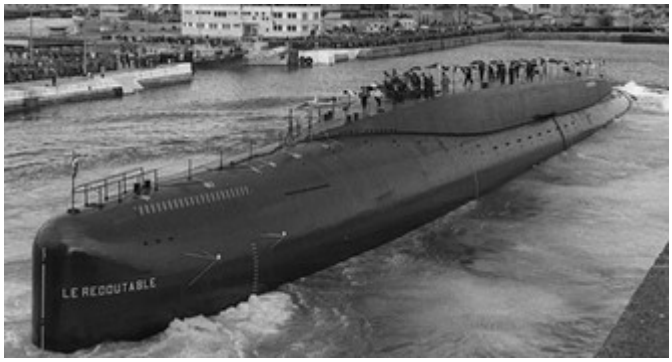

Le 29 mars, lancement, à Cherbourg, en présence du Général de Gaulle, du premier sous-marin atomique français : « Le Redoutable ».

Le 8 mars, sortie du film de Jacques Demy :« Les Demoiselles de Rochefort », comédie musicale avec Catherine Deneuve et Françoise Dorléac.

Mayotte, l'île aux parfums

Mayotte située dans le canal du Mozambique est devenue département Français en 2011. Avec ses 376 km², elle est le plus petit département français dont la population avoisine les 235 000 habitants. Mayotte est composée de deux îles, Grande-Terre et Petite-Terre et d'îlots. L'aéroport se trouve sur Petite-Terre et pour rejoindre Grande-Terre il faut prendre la Barge.

Mayotte bien que département Français offre un dépaysement total.

Le banga, maison traditionnelle rudimentaire constituée de bambous, de torchis et de feuilles de cocotier tend à disparaître au profit de maisons plus confortables et durables. Elle est principalement occupée par les plus démunis dont les clandestins.

Dès l'âge de la puberté les garçons doivent quitter le logement familial et construire leur banga.

Beaucoup de maisons se terminent par une toiture terrasse sur laquelle sera réalisée des agrandissements en fonction des finances.

Pour répondre aux besoins des mzoungous, (métropolitains) des quartiers ont été aménagés pour cette population d'expatriés, essentiellement des fonctionnaires. Ce sont des zones structurées, arborées et bien entretenues.

Les mahorais pratiquent un islam modéré et dans tous les villages, il y a une mosquée voire 2 ou 3.

Avec une aisance déconcertante, il est fréquent de les voir porter sur leur tête des charges quelques fois très lourdes.

Les petits marchés et les commerces offrant les produits de consommation courante sont présents dans presque tous les villages. Pour ce qui est du reste, il faut se rendre à Mamoudzou.

Epicerie

Boulangerie

Marché

Rue du commerce à Mamoudzou

Pour le transport de la cueillette en brousse pas de problème, en 2 tours de mains ils confectionnent un panier avec des feuilles de cocotier.

Mayotte, l'île aux parfums

La végétation y est dense, d'innombrables arbres fruitiers offrent à la population et aux animaux une ressource abondante et variée.

Le jack un fruit sucré et acidulé, très rafraîchissant. Sa taille peut atteindre une dizaine de kilos.

La papaye se mange verte en salade ou en gratin et mûre en fruit.

L'ananas victoria est de petite taille. Mûri sur pied, il est excellent.

De la banane, il y en a une multitude de variétés pour consommer cuite ou crue.

L'Ylang ylang prisé des plus grands parfumeurs est cultivé sur l'île. Sa fleur jaune très odorante est récoltée et distillée sur place.

La meilleure crème à la vanille du monde a été élaborée avec la vanille de Mayotte.

Des animaux incontournables que l'on rencontre partout sur l'île

Apparentée à la chauve-souris, la roussette très présente à Mayotte se nourrit de fruits. Quelques autochtones s'autorisent encore à les manger.

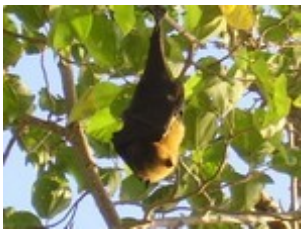

Les makis ne sont pas farouches et se laissent facilement approcher contre un peu de nourriture (banane, mangue…). Vivant en liberté, ils n'ont pas de frontière et même dans notre jardin ils sont chez eux.

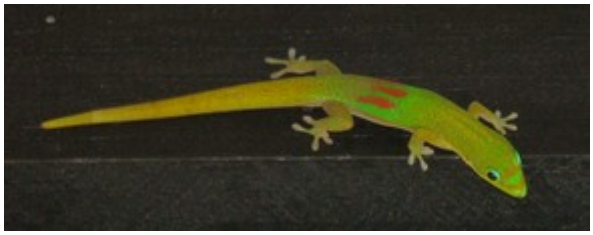

Heureux de l'avoir dans la maison car il nous débarrasse des insectes. Ce magnifique lézard, de la famille des geckos nous régale de ses couleurs chatoyantes.

Si il y en a un que l'on ne souhaite pas rencontrer, c'est le scolopendre. Mille-pattes à l'allure inoffensive, ses morsures sont très douloureuses et peuvent être mortelles pour les plus fragiles.

Elle peut atteindre, la taille d'une main et tisse des toiles sur les fils et poteaux électriques formant de gigantesques filets à insectes..

Carnet de voyage

Mayotte, l'île aux parfums

Voici la vache locale, le zébu facilement reconnaissable avec sa bosse. Elle n'est consommée que dans de grandes occasions (fêtes religieuses, mariages) ou pour honorer une dette.

Le caméléon, roi du camouflage pour se fondre dans son milieu naturel, arbore la couleur de son environnement. A gauche, le plus petit caméléon du monde. Il ne change pas de couleur et il a ici sa taille adulte.

L'île est entourée d'une barrière de corail formant un des plus beaux lagons du monde. Sa biodiversité en fait un paradis pour les plongeurs et les pêcheurs.

D'août à octobre, période de reproduction pour les baleines, il n'est pas rare de voir, lors d'une balade en mer, une baleine à bosse avec son baleineau, profitant de cette zone protégée et poissonneuse avant de reprendre le large.

Et toute l'année, on peut voir dauphins et tortues.

Après une ponte éprouvante, la tortue regagne l'océan.

Pour la baignade, aucune retenue avec une eau entre 25° et 30 °C. On a le choix entre les plages de sable blanc et celles volcaniques.

Et pour découvrir les fonds on peut se contenter de masque, palmes et tuba ou choisir la découverte des profondeurs en bouteille.

Bien que la pratique de la pêche se soit modernisée, il subsiste encore la pêche traditionnelle.

Un pêcheur traditionnel à bord d'une pirogue à balancier confectionnée sur l'île dans un tronc de manguier.

A marée basse, majoritairement les femmes et les enfants pratiquent la pêche à pied à la recherche de poulpes et de coquillages.

Laurent et Valérie

L'homme a appris depuis ses origines que les richesses du sous sol pouvaient lui fournir des matériaux utiles à la vie courante et au développement de la civilisation. En premier lieu, on a cherché à se protéger des effets négatifs du climat (pluie, froid et vent) et à réaliser des outils pour couper, creuser, hacher, etc... Au fil du temps, les constructions en moellons sont apparues, extraits de petites carrières à ciel ouvert ou tirés de pierres de champ.
Les matériaux utilisés dans la construction devaient être solides et disponibles sur place car les moyens de transport ne pouvaient déplacer que de petites quantités et sur de courtes distances.
Puis en fonction de l'importance des habitations et des ressources financières, des matériaux plus élaborés (pierre de taille par ex.) et plus lointains (ardoise) ont été utilisés.
Ainsi, à Marnes, comme ailleurs, la nature du sous sol a façonné l'architecture des maisons et du paysage en général.
Les carrières de Marnes, dont les cicatrices font désormais partie du paysage, ont eu leur période de prospérité au siècle dernier. En quelques pages, nous avons essayé de refaire leur histoire.

Les carrières à Marnes

La commune repose sur un socle calcaire et par endroits la roche affleure la surface du sol. C'est dans ces zones, peu propices à l'agriculture, que l'extraction des matériaux s'est principalement concentrée. Deux importants sites d'extraction, occupant plus de 15 hectares ont eu une activité commerciale pendant de nombreuses années : Sous les Monts et Sur Pierre, près de Lion. De petites carrières, plus modestes ont été ouvertes pour des besoins locaux à la Vallée Rouget, sur la Cueille et à la vallée Rabouan.

Le sous sol de la butte du Peu de Lion est constitué de roches de type gréseux, pierre dure de couleur gris-vert. Dans les années 50, cette pierre a été exploitée pour la construction et se retrouve ça et là dans les murs du village. Cette exploitation a connu son heure de gloire (dans les années 40-50 ?) à en juger les nombreux cratères laissés sur place ainsi qu'un wagonnet laissé pendant longtemps à l'abandon près du Prepson.

Enfin, à deux endroits, dans la plaine du Chafaud, le sous sol composé d'alluvions caillouteuses convenait bien comme ballast pour les cours de fermes. Ces points d'extractions, ont depuis été comblés.

La carte en page suivante localise les différentes zones d'extraction, dont deux ont été utilisées comme décharges avant d'être tout ou partie comblées.

Carrière de Sous les Monts en 2017

Pierres de grès (à gauche) dans une maçonnerie de moellons

Sites d'extraction des matériaux de carrière sur la commune de Marnes

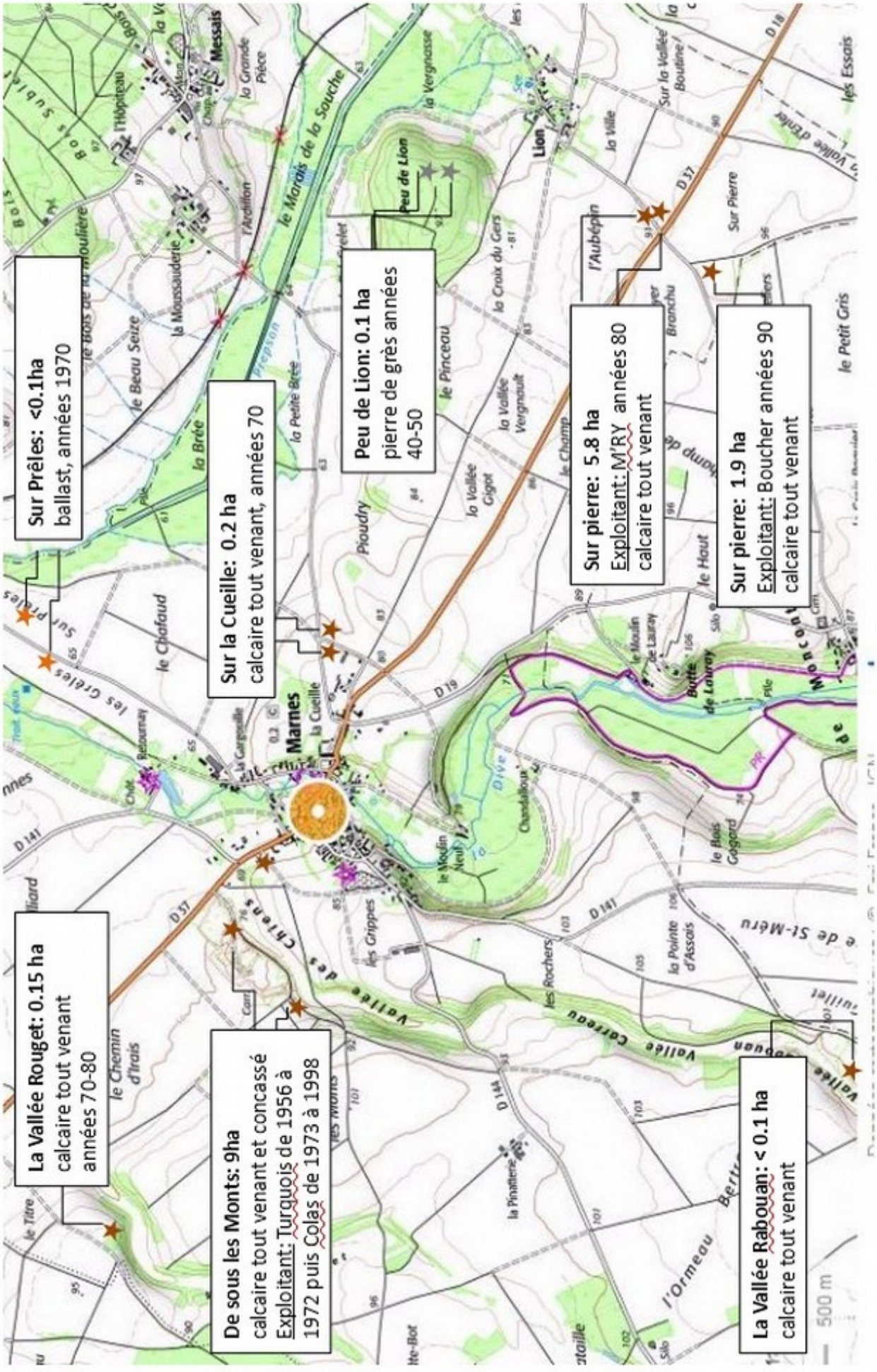

Extrait de carte topographique : source géoportail

Le métier de carrier à la carrière de Sous les Monts

Avant d'être carrière, le site de Sous les Monts était un morceau de plaine peu fertile connu sous le nom de Cour des Mirs (?), ou allaient paître les troupeaux de vaches et de chèvres.
Le début de l'extraction remonte à juin 1956.
Gilbert Raguenaud, retraité à Moncontour et employé de la première heure raconte.

« *J'ai embauché à la carrière de Marnes comme chauffeur le 1er juin 1956. Yves Turquois, le patron, exploitait à cette époque celle de La Grimaudière. Joseph Chevrier est arrivé à la fin du mois de juin de la même année, à la Saint Jean, car il travaillait dans les fermes auparavant. Nous étions 2 chauffeurs (René Talbot et moi) et Joseph était pelleteur.*

Isidore Moïse, lui, a été embauché pour s'occuper du concasseur installé en 1957-58.

Le chantier commençait par un décapage de la couche de terre de surface. La terre et la couche de mauvaise qualité (matériaux de découverte) étaient mis de côté. Après, l'exploitation pouvait commencer.

Au début, on faisait des trous à la main, à la barre à mine, pour mettre les explosifs. La barre avait une forme de burin et on l'amenait souvent à la forge de Michel Saussé car elle devait être bien aiguisée. C'était un travail pénible car il fallait descendre à 1m50. On mettait de l'eau dans le trou pour éjecter la poussière, mais on se salissait pas mal. L'arrivée du compresseur a bien changé les choses.
On ne faisait au début que du tout venant vendu comme blocage pour les chemins des communes et il y avait de la demande.

Avec l'arrivée du concasseur, on produisait plusieurs qualités : du sable calcaire, des graviers, des cailloux 20-40 et 30-60. Joseph alimentait le concasseur avec une pelle Poclain et un camion benne. On concassait à peu près 100 m^3 par jour.

La première couche, le tout venant, était employé sur les chemins. Les produits concassés partaient en blocage pour les routes. Elles n'étaient pas goudronnées à cette époque. J'ai empierré celle de Marnes à Messais en 1960. Au début on déposait les pierres en tas puis avec le camion tri benne, en cordon sur le côté.

La carrière de Sous les Monts au début des années 60

Je livrais des matériaux calibrés pour les travaux publics dans la région de Loudun, Châtellerault, mais aussi du sable pour les champignonnières à Monts sur Guesnes pour faire un mélange avec le tuffeau, pour la maçonnerie et des matériaux de blocage pour les communes au moment des chemins de remembrement.
Je faisais bien 400 km par jour. Il fallait aussi s'occuper de l'entretien des pneus et des ressorts qui me prenait une matinée.
On travaillait 5 jours ½ par semaine.
La carrière marchait toute l'année. L'hiver, on livrait beaucoup pour les communes qui avaient des trous à boucher sur les chemins. Les agriculteurs venaient aussi régulièrement chercher du tout venant pour empierrer leurs fermes.
La carrière a été vendue à la société COLAS au 1er janvier 1973 et on a été embauché (Joseph et moi) en même temps. A partir de ce moment-là, il n'y avait plus de personnel sur place, le concasseur a été démonté et la COLAS venait exploiter à la demande.»

La commune est depuis 2008 propriétaire de la carrière, sauf d'une petite partie qui appartient à la commune de Moncontour. Ce site, converti en espace naturel est géré par le **C**onservatoire **R**égional des **E**spaces **N**aturels, via une convention, qui en assure l'entretien et organise régulièrement des sorties nature. L'absence de sol en fait un lieu assez insolite, proche des milieux steppiques, où des communautés végétales et animales spécifiques se sont installées.

Un menhir à Marnes ?

Le menhir à l'entrée de la carrière figure dans l'inventaire des mégalithes des Deux Sèvres. Ne serait-ce pas plutôt l'œuvre facétieuse d'un habile terrassier ?

Marnes : la pierre et les hommes

Les grandes étapes géologiques (Fig. 1 et 2)

Durant le Permo-Trias (300-200 Ma), la chaîne hercynienne (360 Ma) est détruite et arasée par l'érosion atmosphérique. Le socle granitique affleure uniquement dans le Massif armoricain et ne peut être atteint à Marnes qu'en forage profond.
Vers 200 Ma, la surface posthercynienne aplanie de la plaque eurasienne est recouverte par une mer épicontinentale.
Le Jurassique inférieur (200-180 Ma) regroupe le Lias inférieur (grès, grès calcareux, calcaire gréseux) et le Toarcien (calcaire argileux, marnes) dont le stratotype a été défini à Thouars en 1849. Le Toarcien constitue un écran imperméable isolant un aquifère inférieur captif et saumâtre (nappe infratoarcienne) de l'aquifère supérieur du Dogger : Aalénien (J1) et Jurassique moyen (J2).
Le Jurassique moyen (180-150 Ma) regroupe le Bajocien-Bathonien fortement carbonaté et le Callovien. Le Bathonien a été largement exploité en vaste carrière à fond plat relativement peu profonde. Le plancher d'exploitation évolue en pelouse herbeuse sèche propice à de nombreuses espèces.
L'assise karstifiée abrite le réservoir de l'aquifère du Dogger réserve utile d'eau potable qui alimente les sources. Le Callovien réduit à 2-3 m sur la bordure du Massif armoricain est très fossilifère et se termine par des marnes grises.
Le Jurassique supérieur (150-130 Ma) incomplet est représenté par l'Oxfordien (J3. Marne grise).
Lors d'une nouvelle période continentale (130-100 Ma), le Kimméridgien et le Portlandien sont érodés. Il en résulte une surface karstique alors parcourue par les dinosaures…
Vers 100 Ma (Crétacé), la transgression cénomanienne inonde cette surface dite antécénomanienne.
La reprise sédimentaire débute par des grès ferrugineux possibles (C1. Crétacé inférieur) et des argiles vertes dégradées à l'affleurement en noir (C2. Crétacé supérieur : Cénomanien inférieur) recouvertes par une puissante assise de grès moyen à grossier verdâtre en banc (0,10-0,30 m) ultérieurement silicifié en grès quartzitique (C2. Cénomanien supérieur).
A partir de 65 Ma, la région est définitivement exondée. L'érosion atmosphérique détruit progressivement le Cénomanien qui subsiste localement en butte témoin (Peu de Lion) et induit des dépôts continentaux.
Au milieu du Tertiaire (35-20 Ma), la tectonique cassante est marquée à Marnes par la **faille du Mirebalais** (Tireté noir de la Fig. 2) qui traverse la commune et effondre le compartiment NE.
Enfin, lors de la dernière période glaciaire (2 Ma), les débâcles interglaciaires libèrent par la fonte de glace une grande quantité d'eau. Canalisée, elle creuse le réseau hydrographique (Fy. Alluvion ancienne).
A partir de 12000 ans environ, les paysages actuels s'installent... Sur le compartiment SW haut, le débit des rivières finit pas chuter et les vallées secondaires s'assèchent (C-F. Colluvion et alluvion de vallée sèche). La Dive alimentée par l'eau de la nappe supratoarcienne et l'eau de ruissellement rejoignent le Prepson (Fz. Alluvion récente). Sur le compartiment NE effondré, les zones humides persistent, alimentées par les sources.

Le Bathonien de la Côte de la Cueille

A la sortie Est de Marnes vers Poitiers, la tranche de la D37 expose le **Bathonien** (12-15 m visible) constitué d'un empilement de bancs horizontaux et d'épaisseur assez constante. La puissance des bancs diminue du bas vers le haut de la coupe.
A la base (place de la Cueille), la superposition bien exprimée débute par au moins deux bancs épais (0,70 et 0,50 m). Le calcaire graveleux blanchâtre, dur et homogène, présente un fin litage horizontal.
Plus haut, les bancs (0,30-0,40 m) renferment des nodules siliceux (silex) à section ovoïde brun-bleuté (10-15 cm). Entre les bancs, le fait remarquable est la présence de lit siliceux (4-6 cm) encroûtant la surface supérieure ondulée des bancs et se terminant localement par une limite mamelonnée en petit dôme à aspect de « chou-fleur » (Fig. 3 et 4).
Au sommet, le découpage s'estompe et l'individualisation des bancs est peu perceptible (Fig. 5). Le calcaire à débit noduleux, bioclastique, renferme des lamellibranches dont des spécimens à forte côte type coquille Saint-Jacques actuelle, des polypiers solitaires (coraux) à cloison radiale, des spongiaires (éponge), des gastéropodes et des ammonites exceptionnelles…
Enfin, la tranchée routière est traversée par au moins deux profondes fentes verticales de dissolution dues à la circulation *per descendum* d'eau atmosphérique soulignant ainsi l'importance des phénomènes karstiques.

La **pierre du Bathonien**, d'excellente qualité minière, a été exploitée régionalement à grande échelle. La pierre lourde (2,2 t/m^3) étant difficile à transporter de nombreuses carrières ont été ouvertes à proximité des lieux d'utilisation. Leur localisation exacte reste incertaine, l'exploitation ultérieure au cours des siècles effaçant le front de taille ancien.
Moellon et pierre de taille ont été utilisés pour la construction de l'église (XI-XIIème). Le mur du chœur renferme des silex épars non observés dans le reste de l'édifice. A l'intérieur, signalons que le dallage de l'allée centrale en calcaire plus dur n'a pas à ce jour été identifié.
Le sarcophage (450 kg ; hauteur : 0,46 m) à proximité de l'église a été creusé dans un banc d'épaisseur légèrement supérieure, les couvercles (400 kg ; épaisseur : 0,20-0,30 m) découpés dans des bancs adéquats plus minces. L'exploitation minière aurait donc déjà été active au VII-VIIIème siècle.

L'ammonite ostentatoire du pressoir

Les ammonites (céphalopode) peuplaient des mers chaudes et peu profondes. Dans le Bathonien, les ammonites rares sont disposées horizontalement parallèles aux limites du banc.
Dans la maison derrière l'église, l'ammonite du pressoir en pierre (XIIème ?) se présente en section équatoriale verticale. Lors de la préparation des pierres de taille, un heureux trait de scie horizontal tranche une grande ammonite… Le bloc a été intentionnellement taillé et redressé de façon à placer l'ammonite sciée en position verticale bien visible… Elle devient ostentatoire (Fig. 6).
Les ammonites sont associées à Ammon, dieu de la mythologie égyptienne représenté pourvu de cornes de bélier… devenues par la suite « cornes d'abondance ». L'ammonite du pressoir a pu être perçue comme la promesse de vendanges généreuses. De la même façon, la coquille Saint-Jacques ostentatoire placée à l'entrée du pigeonnier était bienveillante.

La pierre à bâtir de Lion

Les murs de Lion montrent des moellons très dominants de calcaire roux et dur, des moellons ou blocs épars de grès quartzitique verdâtre et enfin de rares pierres calcaires rosées ayant été exposées au feu (Fig. 7).

Le **calcaire roux** criblé d'enveloppes de petite oolite fortement colorées par l'oxyde de fer est très fossilifère. Les oolites dites superficielles sont constituées d'un nucleus (300-500 µm) entouré d'un cortex (200-300 µm) résultant de l'encroûtement de lamines d'algue unicellulaire. Lors de la taille de la pierre, le nucleus interne est arraché. Seule l'enveloppe externe est conservée et l'oolite apparaît creuse. Les ammonites sont très nombreuses associées à des lamellibranches, des brachiopodes et des gastéropodes…

La pierre provient des environs immédiats de Lion et indique le « *banc de fer* » (« *banc à noix* », « *gros banc* » et « *banc à éclat* ») des carriers rapporté au Callovien inférieur et moyen.
Le paysage sédimentaire évoque une mer côtière chaude relativement agitée et assez peu profonde. Le fer disponible provient du lessivage intense du Massif armoricain émergé.
Un Callovien rouge de la bordure armoricaine peut être opposé à un Callovien blanc, sans fer, de la plateforme de Poitiers-Chauvigny adossée à la plateforme centrale (Massif central submergé).

Le **grès quartzitique** très dur totalement silicifié a pu être ramassé en pierre volante dans les champs. Il peut aussi provenir des chutes de carrière du sommet de la butte témoin du Peu de Lion (Cénomanien supérieur).
Signalons en carrière, la présence de banc riche en valves de lamellibranche et de mince lit de kaolinite, argile blanche utilisée pour la fabrication de porcelaine.
L'extraction intense mais certainement limitée dans le temps, a produit des bordures de trottoir et des pavés… exportés grâce à la proximité du chemin de fer.

Philippe Alvarez

Marnes : la pierre et les hommes

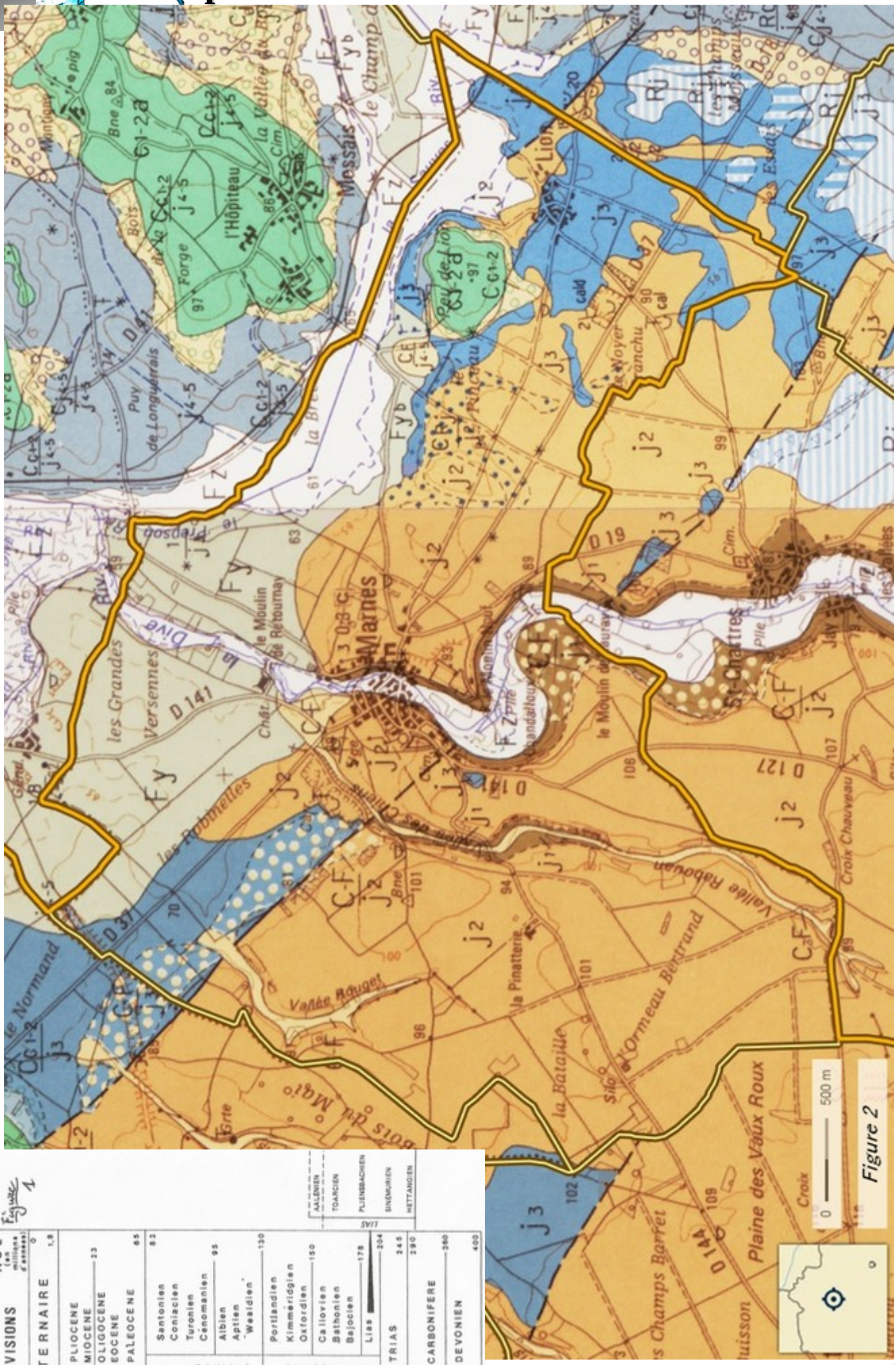

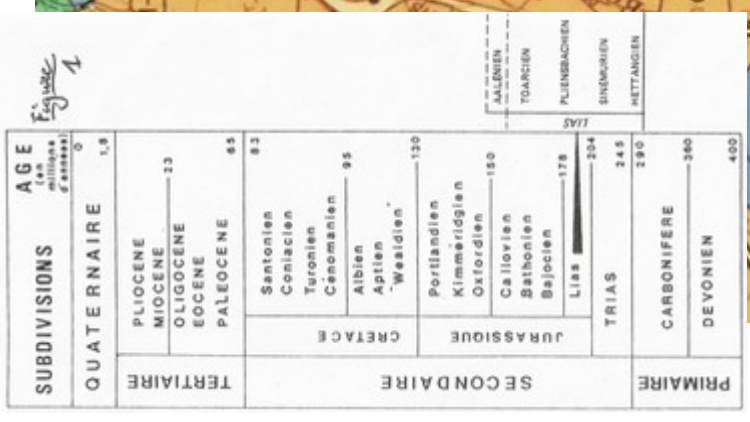

Carte géologique au 1/50 000 de Marnes - Source : géoportail

Figure 3 – Bancs homogènes horizontaux à nodules siliceux (silex) recouverts par un lit siliceux.
Fente karstique à gauche du cliché (Bas de la Côte de la Cueille, Bathonien)

Figure 4 – Limite supérieure d'un lit siliceux boursouflé à petit dôme en « chou-fleur » (détail de la *Figure 3*).

Figure 5 – Calcaire à débit noduleux
(haut de la Côte de la Cueille, Bathonien)

Figure 6 – Ammonite ostentatoire du pressoir (Bathonien)

Figure 7 – Moellon de Lion
(Callovien dominant, Cénomanien supérieur épars).

LES SERVICES A MARNES

Marnes, ce sont aussi des personnes qui proposent leurs services. Ils sont très variés, comme en témoignent les présentations de cette page et de la suivante.

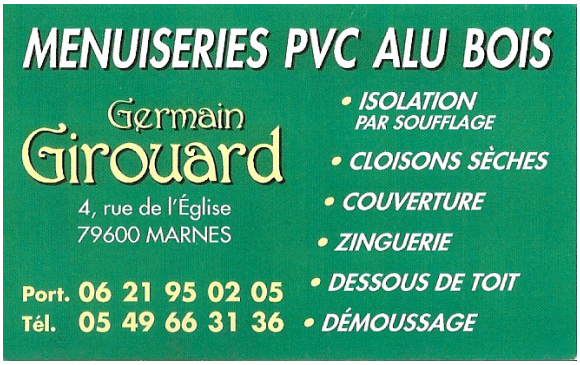

Mme Patricia Goode,
9 rue de la Gargouille,
79600 Marnes. Deux-Sevres.
Email : ticiagoode@gmail.com.
Tel : 05 49 66 79 14.

La céramique de loisirs

LES SERVICES A MARNES

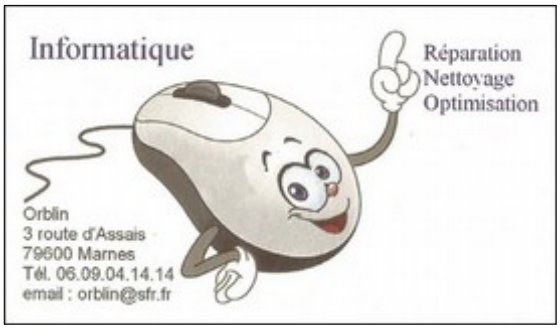

Tarifs de location de la salle Gilles Baudron

(applicables à partir du 1er janvier 2016)

Gratuité pour les Associations Marnoises (une utilisation gratuite par an).
Ce tarif est appliqué pour le week-end.

	HABITANT DE LA COMMUNE	HABITANT HORS COMMUNE
VIN D'HONNEUR	40 €	75 €

La période d'hiver est fixée du 1er octobre au 15 mai.

	ETE	HIVER
HABITANTS DE LA COMMUNE	80 €	95 €
HABITANTS HORS COMMUNE	120 €	135 €

La caution est fixée à 200 € pour l'année 2016.

Tarif de location du terrain du Pigeonnier

ASSOCIATIONS MARNOISES	RESIDENTS	HORS COMMUNE
GRATUIT	20 € par jour	40 € par jour

Tarif de location de matériel

MATERIEL	3 tables + 6 bancs	6 tables + 12 bancs	STAND - BUVETTE
	15 €	23 €	30 €

Mots mêlés

FRUIT ET VEGETAUX

C	J	B	F	V	W	S	Z	L	N	P	P	N	P	R
Z	G	L	N	C	E	B	V	F	D	O	Q	S	B	U
H	A	R	I	C	O	T	G	R	I	M	P	A	N	T
A	W	M	W	T	A	C	O	V	A	M	V	T	I	A
K	U	G	K	E	Q	W	R	N	C	M	C	S	F	B
Q	C	B	T	N	C	0	W	C	X	E	K	U	I	A
T	V	U	E	I	N	J	R	B	L	D	U	M	S	G
H	E	N	I	R	A	T	C	E	N	E	H	A	L	A
F	P	V	M	A	G	O	R	C	B	T	F	W	A	W
G	V	E	A	D	I	I	W	I	K	E	J	Q	S	J
T	B	M	E	N	R	J	N	N	V	R	S	A	I	D
P	Q	T	G	A	I	O	J	E	Z	R	N	M	D	E
W	K	Z	V	M	E	V	I	D	N	E	Y	S	K	V
L	N	E	J	U	Z	T	K	V	P	Y	Z	O	I	K
T	E	F	S	F	A	E	R	D	Z	F	S	S	W	E

(Français)

aubergine
avocat
celeri rave
coing
endive
feve
haricot grimpant
kiwi
mandarine
navet
nectarine
poivron
pomme de terre
rutabaga
satsuma

(Anglais)

aubergine	mandarin	satsuma
avocado	nectarine	swede
broad bean	pimento	turnip
celeriac	potato	
chicory	quince	
kiwi fruit	runner bean	

Fruit and veg

Y	L	F	Q	U	R	E	O	C	A	B	M	V	O	F	A
M	P	E	F	U	O	A	A	V	S	D	D	I	D	H	U
W	I	Y	M	A	N	D	A	R	I	N	M	R	G	P	S
G	B	C	U	D	G	E	T	E	P	I	M	E	N	T	O
V	R	E	W	O	L	F	I	L	U	A	C	B	P	F	N
U	M	H	L	T	N	C	W	A	Y	P	M	R	O	F	A
F	N	C	E	E	H	E	K	N	I	T	U	O	T	O	E
Q	P	T	E	I	N	T	C	N	N	P	D	A	A	S	B
M	B	T	C	L	E	I	R	T	N	K	S	D	T	W	R
Y	L	O	H	C	E	U	G	O	A	R	V	B	O	W	E
S	R	O	N	K	T	R	R	R	D	R	H	E	D	M	N
Y	S	I	M	S	I	F	I	U	E	A	I	A	G	A	N
O	U	K	W	H	Q	I	B	A	G	B	C	N	S	T	U
Q	U	E	E	L	D	W	Q	A	C	E	U	O	E	L	R
E	D	N	I	Q	P	I	M	R	W	L	H	A	V	O	O
E	Q	U	C	W	H	K	A	M	U	S	T	A	S	A	V

Ce bulletin municipal a été entièrement réalisé avec deux logiciels libres : Libre Office et PhotoFiltre.

MAIRIE - 13, Grand'Rue - 79600 MARNES

☎ : 05 49 67 41 05

✉ : mairie.marnes@thouars-communaute.fr

Site de la commune : www.marnes.fr

Heures d'ouverture

Mardi, mercredi et vendredi : 9 h – 12 h 30

Scannez
et découvrez !

www.marnes.fr

Pour scanner, téléchargez l'app Unitag gratuite sur unitag.io/app